



## Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0  
Téléphone : 819 597-2424 Télécopieur : 819 597-4036  
Courriel : [taxation@lac-du-cerf.ca](mailto:taxation@lac-du-cerf.ca) Site Web : [lac-du-cerf.info](http://lac-du-cerf.info)

---

# MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-du-Cerf, le lundi 8 février 2010, à 19 heures à la salle municipale, 15, rue Émard, Lac-du-Cerf.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **NATURE ET EFFET :**

Demande de dérogation mineure n° : DPDRLO90165

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante : grille de spécifications – REC-02 – marge de recul avant minimale de 15 mètres du Règlement # 198-2000 relatif au zonage.

### **Nature de la demande :**

Suite au certificat de localisation préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Denis Robidoux, en date du 14 octobre 2009, minute 6687, plan 4987-F, les propriétaires demandent une dérogation mineure pour autoriser l'implantation de la maison dans la marge de recul avant comme suit :

- ✓ Coin de la maison - Nord-Est à 7,65 mètres du chemin des Pins
- ✓ Coin de la maison - Sud-Est à 5,62 mètres du chemin des Pins

### **Raisons :**

Afin de régulariser l'implantation de la maison, les propriétaires demandent l'obtention d'une dérogation mineure pour l'empiétement de ce qui suit :

- ✓ Empiètement du coin de la maison nord-est de 7,35 mètres dans la marge de recul avant
- ✓ Empiètement du coin de la maison sud-est de 9,38 mètres dans la marge de recul avant

### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Lot P35-B, rang 8, Canton de Dudley  
72, chemin des Pins

### **TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE.**

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 21<sup>e</sup> jour de janvier de l'an deux mille dix.

Jacinthe Valiquette, g.m.a.  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, résidant à Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21 janvier 2010, entre 16 h et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour de janvier de l'an deux mille dix.

Jacinthe Valiquette  
secrétaire-trésorière et directrice générale